



COMPTE RENDU DE LA TRENTE-CINQUIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 7 janvier 2022

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé la trente-cinquième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 7 janvier 2022 par visioconférence.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Points d'informations ;*
- III. *Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption d'un dossier.*

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur deux (2) points, à savoir :

I.1. De la modernisation du marché de Matadi Kibala à Kinshasa

Avant d'aborder ce premier point, le Chef de l'Etat a présenté ses vœux les meilleurs aux membres du Gouvernement pour cette année nouvelle en leur souhaitant un travail fructueux pour le bien de la population.

Revenant sur sa communication, le Président de la République a attiré l'attention du Gouvernement sur la problématique de la position actuelle du marché de Matadi Kibala situé sur la Route Nationale N°1.

Sa localisation et son fonctionnement actuels causent un engorgement inacceptable de la Route Nationale numéro 1 sur l'axe Kinshasa-Matadi qui met quotidiennement en danger la vie de ceux qui le fréquentent.

Conformément à sa volonté de doter toutes les grandes villes du pays d'infrastructures socio-économiques modernes, fonctionnelles et favorisant le dynamisme économique, le Président de la République a demandé la mise en place d'une équipe de travail chargée de réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction d'un grand centre logistique et de la délocalisation de l'actuel marché de Matadi Kibala qui permet de faire le stockage et la commercialisation des produits agricoles.

Placée sous la supervision du Premier Ministre, cette équipe de travail devrait être composée du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières, du Ministre d'Etat, Ministre de l'Urbanisme, du Ministre des Affaires Foncières ainsi que des autres parties prenantes dont les Gouverneurs de Kinshasa et du Kongo Central.

I.2. Des missions officielles d'itinérance à l'intérieur du pays et de l'urgence d'accélérer la mise en œuvre du programme du Gouvernement

Faisant le point de sa récente tournée dans l'espace Grand Kasai, à l'instar de celles effectuées dans le Kongo Central, le Nord Kivu, l'Ituri et le Grand Katanga, le Chef de l'Etat a indiqué avoir été meurtri de voir les conditions de vie difficiles des congolais quasiment abandonnés à leur sort.

Son constat est unique et sans appel sur l'état de cette partie du pays : *la désolation*.

Pendant plus de 10 jours, il a sillonné le Kasai, le Kasai Central, le Kasai Oriental, la Lomami et le Sankuru. Dans chacune de ces étapes, il a eu des échanges avec les populations urbaines, périurbaines et rurales qui ont toutes réclamé de voir une nette amélioration de leurs conditions de vie.

Cette situation qui n'est que l'échantillon de l'état général de nos populations dans toutes les Provinces a fortement interpellé le Garant de la Nation et celle-ci devrait davantage interpellier l'Exécutif. Ce tableau vécu sur terrain avait fait l'objet, il y a quelques semaines, de la huitième Session de la Conférence des Gouverneurs.

Le Président de la République a exhorté le Gouvernement à redoubler d'efforts pour assurer, par tous les moyens, le bien-être de nos populations où qu'elles se trouvent à travers le pays.

C'est ainsi qu'il a fermement chargé le Premier Ministre :

1. *De mobiliser et d'engager tous azimuts le Gouvernement dans la matérialisation des programmes d'urgence à impact direct et visible sur les conditions de vie des citoyens ;*
2. *D'attirer l'attention des membres du Gouvernement sur la nécessité de focaliser les missions vers l'intérieur du pays plutôt que vers les centres urbains seulement ou vers l'extérieur du pays ;*
3. *D'assurer, secteur par secteur, le suivi de la mise en œuvre du programme de développement communautaire à la base des 145 territoires ainsi que des autres recommandations de la huitième session de la Conférence des Gouverneurs.*

Ces mêmes efforts doivent être orientés particulièrement dans la Province de l'Équateur qui accueillera, au mois de mars de cette année, la neuvième Conférence des Gouverneurs de Provinces.

Le Chef de l'Etat a rappelé aux uns et autres qu'il ne tolérera pas de trouver, dans le Grand Équateur, la situation qu'il a vécue dans certaines provinces déjà visitées.

En attendant, le Président de la République souhaite, dans le cadre d'une évaluation à court terme, que chaque membre du Gouvernement, individuellement ou conjointement avec les autres dans les matières transversales, initie et réalise des actions de soulagement des populations dans son secteur respectif, notamment, en terme de desserte en eau potable, en matière d'électricité, d'infrastructures routières et de santé.

Une attention particulière doit être accordée aux missions d'inspection des projets sous la supervision du Premier Ministre. L'examen des rapports de ces missions régulières sera inscrit à l'ordre du jour des réunions du Conseil des Ministres ordinaires ou extraordinaires.

Intervenant dans la suite de la communication du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a, d'abord, présenté, au nom des membres du Gouvernement et au sien, les vœux les meilleurs au Président de la République. Il a, ensuite, rassuré le Chef de l'Etat que ses instructions seront scrupuleusement respectées.

Le Premier Ministre qui a suivi étroitement la tournée du Président de la République ainsi que ses échanges avec la population va redoubler d'efforts pour que les actions de l'Exécutif notamment l'effectivité de la gratuité de l'enseignement, le Plan de développement des 145 territoires et la Couverture Santé Universelle soient une réalité palpable pour nos populations aussi bien dans les centres urbains que dans les milieux ruraux.

Le Premier Ministre a tenu à rappeler que le Gouvernement entend poursuivre sa politique de dialogue avec les différents corps sociaux en 2022. C'est dans cet ordre qu'il a encouragé le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire à poursuivre les discussions avec les associations des professeurs, chefs de travaux et assistants administratifs en vue de garantir une rentrée académique apaisée.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. État et administration du territoire

Assurant l'intérim de son collègue de l'Intérieur, la Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement Développement Durable, a fait le point sur l'état du territoire national qui demeure généralement calme en dépit des cas d'insécurité enregistrés dans la partie Est, où se poursuivent les opérations militaires, dans le cadre de l'état de siège.

L'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

1. *La fin de la visite officielle du Président de la République dans l'espace Grand Kasai, débutée depuis le 24 décembre 2021 ;*
2. *L'adresse du Chef de l'Etat à la Nation, à l'occasion du Nouvel An 2022 ;*
3. *La rentrée académique 2021-2022 intervenue le 05 janvier 2022 ;*
4. *La commémoration, en toute quiétude, de la fête du Nouvel An 2022 dans toutes les provinces.*

Quelques faits ont été épinglés sur le plan sécuritaire :

1. *Le recours aux méthodes terroristes sophistiquées du type kamikaze (cas de Beni le 24 et 25 décembre 2021 et colis piégé à Oïcha le 5 janvier 2022) ;*
2. *La recrudescence du phénomène d'évasion des prisonniers à Mabagi dans la province de l'Ituri, à Tshikapa dans la province du Kasai les 3 et 4 janvier 2022 ;*
3. *La persistance des affrontements et tensions intercommunautaires dans plusieurs provinces.*

II.2. Situation sécuritaire

Le Ministre Défense Nationale et Anciens Combattants a fait le point au Conseil de la situation sécuritaire qui demeure globalement sous contrôle des Forces de défense et de sécurité.

Il a indiqué que dans la première et la deuxième zone de défense, la situation est stable. Excepté dans le Tanganyika où il a été signalé l'activisme des miliciens Twa du groupe Hapa Na Pale. Cette situation est suivie de très près par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

Concernant la troisième zone de défense, les opérations conjointes des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des Forces de Défense du Peuple Ougandais (UPDF), se poursuivent. La mutualisation de ces forces qui a notamment conduit à l'occupation du Quartier Général des terroristes à Kambi Ya Jua. Des opérations ciblées sur d'autres bastions se poursuivent.

Dans le secteur opérationnel Sukola I Grand Nord, les terroristes ADF/MTM et leurs supplétifs, en représailles aux opérations, font usage des bombes artisanales pour terroriser les populations. Les dispositions sont prises par l'Armée pour le renforcement des testeurs des métaux et des effectifs pour prévenir toute forme de menace terroriste.

Dans le territoire de Ruthuru, des dispositions sont prises étouffer toute tentative d'attaque des groupes armés particulièrement les résidus du M23 et d'autres groupes complices.

Le Ministère de la Défense Nationale reste déterminée à atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement, à savoir : *la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire nationale.*

II.3. Évolution de la situation de l'épidémie à Covid-19

Sur la situation globale de la pandémie à Covid-19, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a présenté un cumul de 80 997 cas confirmés et 2 probables, 1 173 décès, soit une létalité de 1,7%.

Avec la survenue du variant omicron, plus de 200 cas sont enregistrés par jour. L'épicentre de la pandémie reste Kinshasa.

Il a indiqué que la dynamique de la riposte fait face à plusieurs défis, parmi lesquels : *la faible couverture vaccinale (0,25% de la population), la survenue du nouveau variant, omicron, plus transmissible, l'automédication et la consultation tardive des cas.*

Des actions entreprises, le Ministère de la Santé Publique Hygiène et Prévention a réaffirmé la détermination du Gouvernement à poursuivre la sensibilisation de la population pour se faire consulter dès l'apparition des symptômes grippaux et se faire vacciner.

Il a également rassuré que le stock de vaccins demeure suffisant pour couvrir les demandes. Cependant, la fourchette des péremptions ira de février à juillet 2022.

Sur un autre chapitre, le Ministre de la Santé Publique Hygiène et Prévention a informé le Conseil de la notification d'une flambée des cas de choléra enregistrée dans la province du Sud Kivu. Les Zones de santé concernées sont celles de Kimbi Lulenge, précédemment et actuellement Ruzizi.

Il a fait mention de la prise en charge gratuite des cas dans les centres de traitement choléra, les activités communautaires en termes de désinfection des ménages, la sensibilisation ainsi que la vaccination préventive.

En rapport avec l'engagement du Chef de l'Etat sur la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a fait le point sur l'état d'avancement des préparatifs des textes législatifs dont le travail se fait en collaboration avec les autres secteurs.

A propos de la grève des professionnels de santé et administratifs, débuté depuis le 2 août 2021, le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a indiqué avoir finalisé, avec le banc syndical, les termes du Protocole d'accord qui sera cosigné par le Ministre d'Etat, Ministre du Budget dans un bref délai.

Il a conclu son adresse en évoquant la situation de l'incendie de l'Hôpital Général de Makala, parti d'un local vers tout le quatrième étage de cet édifice. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée. Une enquête est en cours pour en établir les causes. Un appui émanant des niveaux central et provincial sera diligenté pour réparer les dégâts matériels enregistrés.

II.4. Evolution de la situation récente sur le marché des changes

Intervenant sur la situation des marchés des changes, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a rappelé que 2021 a été une bonne année. Car, elle a été témoin de la rupture avec les effets néfastes de la pandémie à Covid-19 en République Démocratique du Congo.

En 2021, le Gouvernement a pu renouer avec la croissance, il a réussi à baisser sensiblement l'inflation et à garantir la stabilité de la monnaie. La stabilité du cadre macroéconomique observée est justifiée, entre autres, par la bonne coordination des politiques monétaire et budgétaire, la poursuite des réformes et l'absence des chocs majeurs.

La croissance économique s'établit à 5,7% en 2021 contre 1,7% en 2020. Sur l'ensemble de l'année 2021, les prix ont progressé de 5,28% contre 15,75% en 2020. Pour 2022, les perspectives sont bonnes et la croissance peut passer à 6%, on peut maintenir l'inflation sous contrôle, la stabilité du taux de change, la bonne tenue des finances publiques.

La Gouverneure a annoncé deux décisions majeures notamment **la réduction du Taux directeur de la Banque Centrale du Congo de 8,5% à 7,5% et la constitution des réserves obligatoires dans la monnaie des dépôts** pour permettre l'octroi des crédits en monnaie nationale et ainsi contribuer à la dédollarisation de l'économie.

Complétant la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo, le Ministre des Finances a fait le point de la situation des finances en 2021.

Les recettes mobilisées par les régies financières durant l'année 2021 ont atteint un niveau historique de 12 000 milliards de franc congolais, soit près de six (6) milliards de dollars américains indiquant une augmentation de 65% par rapport aux recettes réalisées en 2020.

Le mois de décembre a connu une recette exceptionnelle de 25 millions USD de paiement de bonus de signature lié au renouvellement de la convention pétrolière avec Perenco. L'entièreté de cette recette a été affectée aux Interventions du Gouvernement, à travers le Bureau Central de Coordination (BCECO) en vue des affectations suivantes :

- 20 milliards CDF affectés au projet de développement pour le territoire de Moanda ;
- 20 milliards CDF comme acompte aux efforts de redynamisation de la diplomatie congolaise telle qu'adopté en Conseil des Ministres ;
- 10 milliards CDF en complément des autres projets d'investissement du Gouvernement.

Il a insisté sur le fait qu'en 2022, des efforts seront davantage consacrés à l'amélioration de la qualité de la dépense.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa trente-quatrième réunion tenue le vendredi 24 décembre 2021.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN DOSSIER (01 dossier)

IV.1. De l'état des lieux de la liquidation des Lignes Aériennes Congolaises (LAC)

En exécution de l'instruction du Président de la République donnée lors de la trente-quatrième réunion du Conseil des Ministres, la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille, en collaboration avec le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, a mis en place une Commission interministérielle chargée de présenter un rapport succinct relatif à l'état des lieux de la liquidation des Lignes Aériennes Congolaises (LAC).

Composée d'experts de la Primature, des Ministères en charge du Portefeuille et des Transports, ladite Commission a examiné les points ci-après :

- ✓ *La créance certifiée des LAC sur l'Etat Congolais ;*
- ✓ *La dette sociale certifiée due aux agents des LAC ;*
- ✓ *La dette envers d'autres créanciers ;*
- ✓ *La valeur marchande du patrimoine existant ;*
- ✓ *Les autres litiges importants.*

La Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille a précisé que l'éventuelle récupération du patrimoine restant des LAC-Sarl pour l'affecter à une autre société existante ou nouvelle société devra se faire par voie d'acquisition auprès du Comité de liquidation des Lignes Aériennes Congolaises (LAC-Sarl).

Après débat et délibérations, le Conseil a pris acte de ce Rapport qui devra être enrichi au niveau de la Commission interministérielle avant son examen et son adoption en Conseil des Ministres.

Commencée à 11h23, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 14h43.

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement